



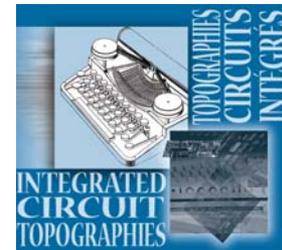
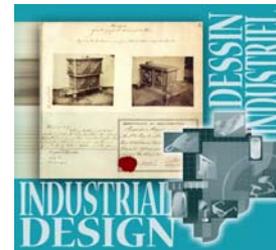
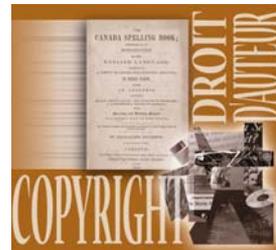
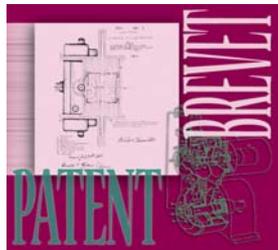
**Canadian
Intellectual Property
Office**

An Agency of
Industry Canada

**Office de la propriété
intellectuelle du
Canada**

Un organisme
d'industrie Canada

Influencer les développements intérieurs et internationaux



IPIC — Assemblée générale annuelle
Mont-Tremblant (Québec)
Le 14 octobre 2005

Aperçu de l'exposé

- Introduction
 - Le point sur les principaux projets
- Promotion d'une culture de la PI
 - Sensibilisation
 - Niveau d'apprentissage de la PI
 - Orientations pour l'avenir
 - Intermédiaires et présence dans les régions
- Engagement à l'échelle internationale
 - Traité de Madrid et Traité sur le droit des marques de commerce
 - OMPI
 - Défis
 - L'approche internationale de l'OPIC

Le point sur les principaux projets

ACRI/ACEPI

- L'OPIC a lancé avec succès des services d'ACRI en juillet 2004. Un an plus tard, l'OPIC a reçu :
 - 1 994 demandes (ACRI) / 1 330 rapports émis
 - 138 demandes soumises en vertu du chapitre II (ACEPI)

Projet de loi C-29 – « Dutch Industries »

- Date d'entrée en vigueur prévue : mi-été 2006
- Il est essentiel que les clients soient informés du délai de 12 mois

Le point sur les principaux projets

Dispositions réglementaires concernant les petites entités

- Une deuxième série de consultations est prévue pour le mois de novembre

Approche axée sur la qualité de l'OPIC

- Mettre en œuvre un processus d'intégration de l'amélioration de la qualité permanent et généralisé dans l'ensemble de l'organisation

Le point sur les principaux projets

Sondage national de l'OPIC (2005) auprès des clients

- Un aspect du processus de consultation
- Entrevues avec 1 550 clients
- Résultats préliminaires
 - Le taux de satisfaction global demeure à 79 %
 - Le taux de satisfaction des agents a augmenté considérablement depuis 2001, passant de 68 % à 82 % en 2005
 - Le taux de satisfaction global à l'égard des services fournis par les agents est de 85 %
 - 75 % des demandeurs représentés indiquent que la principale raison pour laquelle ils ont recours aux agents est leur « expérience / expertise »
 - Les demandeurs représentés sont ceux qui sont le moins satisfaits des délais d'exécution parmi tous les groupes clients

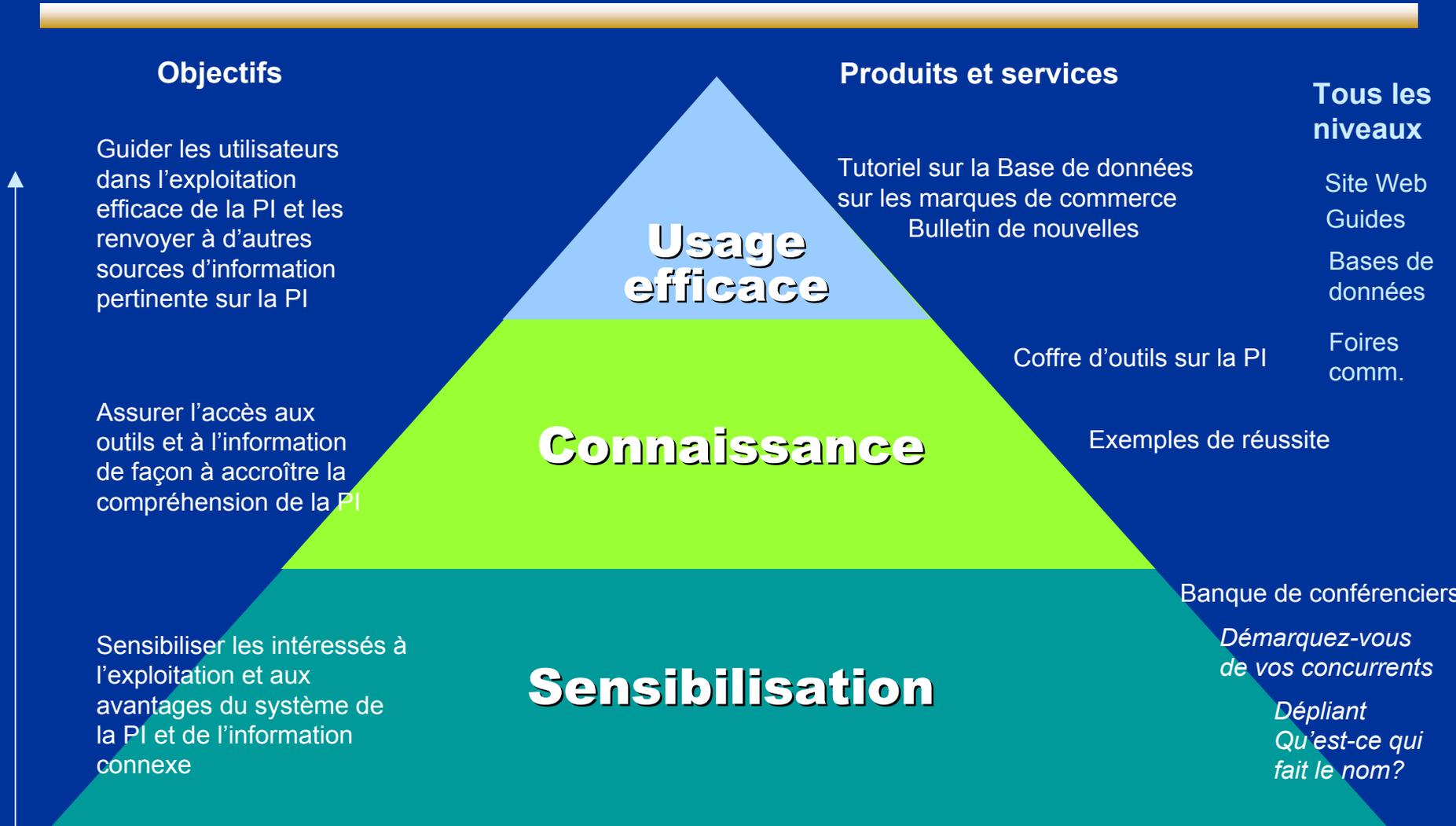
Promotion d'une culture de la PI

- Pourquoi?
 - Activité qui s'inscrit dans le mandat de l'OPIC
 - Activité liée à la prospérité économique
 - D'autres pays sont très actifs à cet égard
- Nous voulons que plus de canadiennes et canadiens comprennent et exploitent la PI

Promotion d'une culture de la PI : Sensibilisation

- Activités menées en vue d'accroître la connaissance et l'exploitation efficace de la PI
- Stratégie
 - Établie en fonction des leçons apprises / meilleures pratiques
 - Mettre à profit les partenariats et en développer de nouveaux
 - Concevoir de nouvelles initiatives à titre de projets-pilotes
 - Organiser des activités pour chacun des trois niveaux d'apprentissage : sensibilisation, connaissance et usage efficace
 - Établir un processus systématique de mesure du rendement

Niveau d'apprentissage de la PI



Promouvoir une culture de la PI – Orientations pour l'avenir

Notre plan pour faire avancer cette initiative

- Continuer de concevoir et d'améliorer des produits et des services en fonction des besoins des clients
- Lancer des activités promotionnelles améliorées
- Élaborer une stratégie de sensibilisation à la PI pour le secteur de l'enseignement
- Accroître la présence de l'OPIC dans l'ensemble du Canada
- Mesurer l'efficacité des activités et du programme

Orientations pour l'avenir : les intermédiaires et la présence dans les régions

Intermédiaires

- Plus grande utilisation de partenariats pour encourager la compréhension et l'exploitation de la propriété intellectuelle

Présence dans les régions

- Constituer un réseau national de partenaires qui connaissent bien la PI et dont la PI fait partie intégrante de leurs services aux entreprises
- Offrir un appui axé sur les particularités régionales au réseau de partenaires

Engagement à l'échelle internationale – Madrid et Traité sur le droit des marques

- Le Protocole de Madrid et le Traité sur le droit des marques sont des éléments clés des travaux de l'OPIC concernant la modernisation de la *Loi sur les marques de commerce*
- Consultations amorcées en février 2005
- Évaluation préliminaire – 2 grandes questions
 - Adoption et emploi de la Classification de Nice
 - Modifier le système fondé sur l'« emploi » au Canada
- Prochaines étapes
 - Création d'un groupe de travail mixte avec des membres de la profession
 - L'accent sera mis sur les deux grandes questions
- Conférence diplomatique sur la révision du Traité sur le droit des marques en mars 2006
 - L'OPIC tiendra les membres de la profession au courant des modifications proposées
 - L'IPIC peut demander qu'on lui accorde le statut d'observateur à l'OMPI

Engagement à l'échelle internationale – OMPI

Principaux enjeux

- L'harmonisation et le Traité sur le droit matériel des brevets
 - Proposition concernant l'examen d'une série limitée de questions :
 - définition d'antériorité
 - délai de grâce
 - nouveauté et non-évidence / activité inventive
 - premier déposant / premier inventeur
- La PI et les pays en développement
 - Les rapports entre les pays développés et ceux en développement concernant le programme
- Prochaines étapes - Série limitée de questions

Engagement à l'échelle internationale – Conjoncture

- Demandes accrues pour l'harmonisation des services
- Augmentation de la charge de travail
- Qualité
- Nouvelles technologies
- Satisfaction/besoins des clients

Approche internationale de l'OPIC jusqu'à présent

- Groupe Ariana
- Accroître le rôle de l'OPIC vis-à-vis des
 - Offices émergents
 - Offices trilatéraux
 - Offices de taille moyenne
- Pour faire avancer les grands dossiers
 - Coopération
 - Harmonisation

Conclusion

- Aller de l'avant avec les projets en cours : Dispositions réglementaires concernant les petites entités, approche de qualité, sondages auprès des clients
- Intensifier nos efforts en vue de favoriser et promouvoir une culture de la PI au Canada en:
 - Se concentrant sur les besoins de nos clients
 - Créant des partenariats
 - Accroissant notre présence
- Poursuivre notre participation active mais ciblé à l'échelle bilatérale et régionale et au sein de l'OMPI
- Continuer de collaborer avec vous en ce qui concerne le Protocole de Madrid et le Traité sur le droit des marques

Information sur le site Web

On trouvera les exposés de l'OPIC sur le site Web : www.opic.gc.ca/salledesnouvelles